



Club Ados

Dossier d'inscription 2025-2026



LES INSCRIPTIONS SE FERONT A L'ACCUEIL DU CENTRE
SOCIOCULTUREL ST GINIEZ/MILAN.

38, RUE RAPHAËL PONSON 13008 MARSEILLE.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H45 ET DE 13H45 À 18H30.

L'AGREMENT DU CLUB ADOS EST DE 24 PLACES.

PÉRIODES SCOLAIRES

- Les mardis et les jeudis: de 16h00 à 18h00
(Accueils libres)
- Les mercredis et 1 samedi par mois:
de 14h00 à 18h30
(sur inscription possible le jour même)

VACANCES SCOLAIRES

- Du lundi au vendredi
- Accueil matin: de 8h00 à 9h00
- Accueil soir: de 17h00 à 18h30
(sur inscription 7 jours avant)

L'ACCUEIL SE FAIT DANS LE CABANON AU SEIN DU CENTRE SOCIAL ST GINIEZ/MILAN.



AUCUNE INSCRIPTION NE SERA VALIDÉE AVEC UN DOSSIER INCOMPLET
AUCUNE ANNULATION NE SERA POSSIBLE APRÈS INSCRIPTION.

Pour l'inscription de votre adolescent :

Veillez remplir le dossier d'inscription téléchargeable sur le site : cscstginiez.e-monsite.com et fournir les pièces demandées.

Les pièces à fournir obligatoirement sont :

- Fiche d'inscription complète + Photo d'identité de l'adolescent.
- Fiche sanitaire de l'adolescent à compléter.
- Photocopie des vaccinations à jour avec nom et prénom de l'adolescent.
- Certificat médical mentionnant « multisports », à fournir au plus tard le premier jour de la venue de votre adolescent.
- Une attestation de la CAF mentionnant le quotient familial à fournir.
- PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) « spécial Accueil de Loisirs » à fournir pour les adolescents concernés + trousse médicale.
- 1 certificat de natation 50 m.

Pour faciliter les inscriptions, ainsi que l'organisation :

- Aucune photocopie ne sera faite sur place.
- Les chèques pour le paiement de l'inscription ne doivent pas être préremplis



Club Ados

Fiche d'inscription 2025-2026



Informations de l'adolescent

*

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / _____

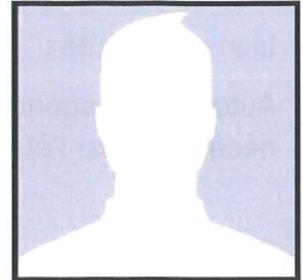
Portable adolescent : _____

Nombre de frères et sœurs : _____

Collège/Lycée fréquenté : _____

Garçon

Fille



AUTORISÉ À PARTIR SEUL: OUI NON

PAI: OUI NON

Pour les adolescents présentant des troubles de la santé (allergie, intolérance alimentaire, asthme, diabète) fournir le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) SPÉCIAL ACCUEIL DE LOISIRS.

Informations adultes – parents EN QUALITÉ DE (ENTOURER)

* Nom (Père, Beau-père) : _____ Prénom (Père, Beau-père) : _____

Nom (Mère, Belle-mère) : _____ Prénom (Mère, Belle-mère) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Quartier : ST GINIEZ LE ROUET LA PLAGE PERIER ST ANNE AUTRE

* Adresse mail (REEMPLIR EN MAJUSCULES) : _____

* Portable parent (Mère, Belle-mère) : _____ (Père, Beau-père) _____

* Profession parent (Mère, Belle-mère) : _____ (Père, Beau-père) _____

Tél travail parent (Mère, Belle Mère) : _____ (Père, Beau-père) _____

* Nombre de personnes au foyer : _____

* Numéro d'Allocataire CAF (OBLIGATOIRE) : _____

* N° Sécurité sociale (OBLIGATOIRE) : _____

Régime social particulier (MSA, Maritime) : _____

* Nom de l'assurance : _____ * N° de police d'assurance : _____

Cadre réservé au centre social

N° carte adhérent : _____

Tarif journée : _____ Quotient familial : _____



Club Ados

Autorisation Parentale



Je soussigné(e) : _____

Lien de parenté : _____

Autorise le responsable de l'Accueil de loisirs à prendre le cas échéant, toute mesure rendue nécessaire par l'état de l'adolescent. (Hospitalisation, intervention chirurgicale).

Fait à _____, le _____
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

J'autorise le centre à prendre des photos/vidéos de mon adolescent dans le cadre des activités de l'Accueil de loisirs.

Le centre socioculturel reste seul propriétaire de ces photos/vidéos, elles ne seront en aucun cas cédées à un tiers dont on ne pourra garantir l'utilisation qu'il en fera.

Fait à _____, le _____
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

J'autorise mon adolescent, Nom : _____ Prénom : _____

A partir seul de l'Accueil de loisirs entre 17h00 et 18h30.

Fait à _____, le _____
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Autorisation pour la prise en charge des adolescents par une personne majeure autre que les tuteurs légaux à la sortie du Club Ados.

Il est possible, qu'au cours de l'année, vous ne puissiez pas venir chercher votre adolescent. Dans cette hypothèse, veuillez inscrire le nom, prénom et lien de parenté d'une personne susceptible de prendre en charge votre adolescent à votre place (**PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE**) et je m'engage à prévenir l'équipe d'animation le matin ou par téléphone.

J'autorise :

Nom, Prénom : _____ N° de téléphone : _____

Lien de parenté : _____

Fait à _____, le _____
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

J'autorise l'ajout de moi-même et/ou de mon adolescent au groupe WhatsApp (Groupe Parents Club Ados/Club Ados St Giniez Milan) dans le but de faciliter la communication autour des activités, partager des informations importantes, etc... Ce groupe sera utilisé dans un cadre respectueux et sécurisé.

Fait à _____, le _____
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

FICHE SANITAIRE DE LIAISON 2025 / 2026

DOCUMENT CONFIDENTIEL

L'ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON FILLE

1 – VACCINATIONS : Joindre obligatoirement la copie du carnet de santé.

Les enfants nés à partir de 2018 sont soumis à 11 vaccins (et non 3)

MERCI DE REPORTER LES DATES CI-DESSOUS

VACCINS OBLIGATOIRES	VACCINS RECOMMANDÉS
	<u>Ou obligatoire pour les enfants nés après le 01/01/2018</u>
Diphtérie	Hépatite B *
Tétanos	Rubéole-Oreillons-Rougeole*
Poliomyélite	Coqueluche*
	Méningocoque C*
	Pneumocoque *
	Méningite Hib*
	Autres :

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION

2 – RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

L'enfant suit-il un traitement médical pendant sa présence au centre de loisirs / périscolaires ? Oui non

Si oui, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

ALLERGIES : MÉDICAMENTEUSES OUI NON

*ALIMENTAIRES OUI NON

AUTRES :

PRECISEZ LA CAUSE ET LA REACTION DE L'ALLERGIE + joindre un certificat médical :

CONDUITE A TENIR :

Existe-t-il un P.A.I (projet d'accueil individualisé) OUI Joindre le protocole et toutes informations utiles. NON

* s'il existe des **problèmes médicaux liés à l'alimentation** (allergie, intolérance alimentaire, diabète, maladie chronique ...), **un Protocole d'Accueil Individualisé Périscolaire devra être mis en place** et/ou complété par un PAI existant. L'enfant pourra ainsi bénéficier de son traitement ou de son régime alimentaire. Dans le cas où une trousse d'urgence est nécessaire, elle sera obligatoirement remise au responsable de la structure d'accueil.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si **oui préciser** en indiquant les précautions à prendre. oui non (ASTHME, MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION...)

.....
.....
.....
.....
.....

3 – RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie, etc...

AUTRES RECOMMANDATIONS UTILES :

.....
.....
.....
.....

4 -RESPONSABLE DE L'ENFANT

Responsable N °1 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL PORTABLE : TEL TRAVAIL

Responsable N °2 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL PORTABLE : TEL TRAVAIL

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e),responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'équipe d'animation à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant, ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou un service d'urgence seuls habilités à définir l'hôpital de secteur.

Date :

Signature du responsable n°1

Signature du responsable n°2



Centre Socioculturel Saint-Giniez/Milan
38, rue Raphaël PONSON 13008 Marseille

**Lettre aux familles des ACM Rouet, Saint-Giniez et Ados
du Centre Socioculturel Saint-Giniez/Milan**

Mesdames, Messieurs les parents,

Malgré les ajustements apportés à chaque nouvelle période d'inscription, nous sommes tous conscients, parents et équipe du Centre Socioculturel, que le fonctionnement actuel pour les inscriptions génère de nombreux désagréments (longues heures d'attente, incertitude quant aux disponibilités de places, flux important d'adhérents à gérer pour les salariés, etc). Aussi nous devons tous agir conjointement pour fluidifier le processus d'inscription.

Afin de réduire le nombre de parents en attente devant le Centre, deux changements seront mis en place ; le premier concerne les parents, le second concerne le Centre Socioculturel.

Du côté des parents :

Le respect du règlement intérieur, intégré au dossier d'inscription, sera le critère retenu (hors situation sociale particulière vue en équipe) pour l'attribution des rendez-vous d'inscription. Les familles ayant respecté le règlement intérieur seront informées prioritairement des dates d'inscription.

Les autres familles, au-delà de 5 absences non signalées à l'accueil du Centre Socioculturel (et non au ACM), seront considérées comme ne faisant pas partie des effectifs des ACM et ne seront plus considérées comme « ANCIENS ».

Pour rappel :

Dans le paragraphe « Modalités de paiement », il est inscrit :

- « Dans un souci de maîtrise de la gestion des flux d'enfants, le centre se réserve le droit d'annuler une inscription en cas d'absences répétées non justifiées ».

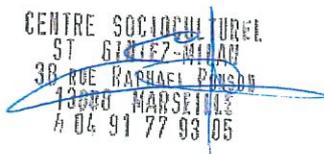
Dans le paragraphe « Absences » :

- « Pour des raisons d'organisation, tout retard doit être impérativement signalé à l'accueil du Centre Socioculturel – 04.91.77.93.05 ».

Du côté du Centre Socioculturel :

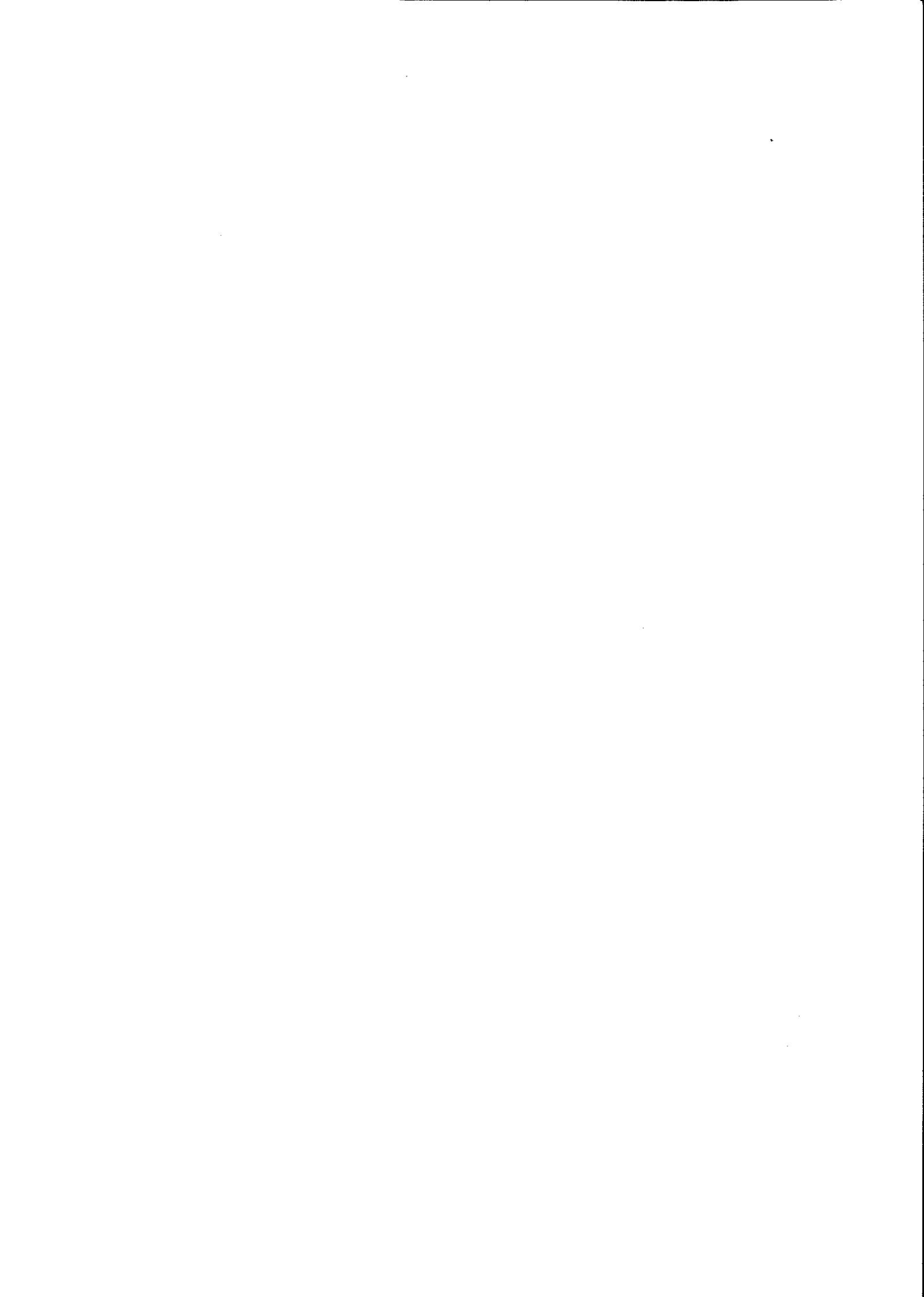
Pour l'attribution des rendez-vous, nous multiplierons par deux le nombre de salariés présents lors des inscriptions. Toutes choses restant égales par ailleurs, cela devrait diviser par deux le temps d'attente des familles.

J'espère que ces changements permettront une campagne d'inscription plus apaisée pour l'année scolaire 2026/2027 et je vous invite à participer à notre assemblée générale annuelle (qui se tient habituellement au mois d'avril chaque année) pour évoquer ensemble les éventuels points d'amélioration.



Marseille, le 15 mai 2025

Marc EBAYER, directeur
Directeur





Club Ados

Règlement intérieur



Centre Socioculturel St Giniez/Milan

38, rue Raphaël Ponson 13008 Marseille

Tel : 04.91.77.93.05

Email : cscginiez8@gmail.com

Site internet : www.cscstginiez.e-monsite.com

Facebook : Centre Socio-culturel St Giniez Milan

Instagram : [centresocialstginiezmilan](https://www.instagram.com/centresocialstginiezmilan)

PRÉSENTATION DU CLUB ADOS

Objectif général :

Accueillir des adolescents de 12 à 17 ans inclus sur la période des mardis, mercredis, jeudis, un samedi par mois et des vacances scolaires.

Objectifs spécifiques :

- Permettre au jeune de vivre un temps de loisirs et de vacances.
- Préserver les notions de plaisir, d'épanouissement, d'imaginaire ou de jeux.
- Amener le jeune à découvrir des pratiques variées, l'inciter à la créativité.
- Favoriser des liens intergénérationnels.
- Favoriser la tolérance et la solidarité ainsi que la reconnaissance de la diversité.
- Permettre l'apprentissage de la démocratie (droit et devoirs).
- Favoriser le développement de l'autonomie du jeune.
- Accueillir des adolescents en situation de handicap.
- Accueillir des adolescents à besoin spécifique dans le cadre d'un projet adapté établi avec la famille.
- Sensibiliser le jeune sur des thèmes divers (handicap, environnement, réseaux sociaux, harcèlement etc...)
- Permettre au jeune de créer des projets en groupe (d'être acteur de son secteur).

Le projet pédagogique du club ado recense les besoins spécifiques de l'accueil et fixe les objectifs.

12 - 17 ans

24 adolescents

Mardis et jeudis : 16h00 - 18h00

Mercredis : 14h00 - 18h30

Un samedi par mois : 14h00 - 18h30

Vacances scolaires : 8h00 - 18h30

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS ET TARIFICATIONS

Adhésion annuelle et familiale

Pour participer aux activités du club ados, il est **obligatoire** d'être adhérent de l'association. A ce titre, l'adhérent ne se réduit pas au simple paiement d'une cotisation pour bénéficier d'un service, mais elle ouvre un véritable droit à la parole, à l'initiative et à la participation citoyenne que vous pouvez exercer lors de l'assemblée générale.

(Valable du 01 septembre 2025 au 31 août 2026).

Les pièces à fournir obligatoirement :

- Une photo d'identité.
- Fiche d'inscription.
- Fiche sanitaire de liaison complétée et signée.
- Photocopie des vaccinations à jour avec **nom et prénom** de l'adolescent à fournir.
- Certificat médical mentionnant « Multisports ».
- **Une attestation de la caf mentionnant le quotient familial.**
- PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) « spécial Accueil de Loisirs » + trousse médicale.
- 1 certificat de natation 50 mètres.
- Seul le certificat sportif pourra être amené au premier jour de l'inscription de l'adolescent.

Ces documents sont à retirer à l'accueil du centre socioculturel St Giniez/Milan ou à télécharger sur le site internet, www.cscstginiez.e-monsite.com.

L'inscription sera prise en compte uniquement lorsque le dossier administratif de l'adolescent sera complet.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement total doit être effectué lors de la remise du dossier d'inscription complet.

Aucun changement de coefficient C.A.F durant l'année scolaire ne sera pris en compte.

Aucune annulation ne sera possible après l'inscription.

(Dans un souci de maîtrise de la gestion du flux, le centre se réserve le droit d'annuler une inscription en cas d'absences répétées non justifiées).

Toute famille qui ne sera pas à jour de ses règlements ne pourra réinscrire son adolescent au club ado.

TARIFS VACANCES SCOLAIRES ET HORS VACANCES SCOLAIRES

Les inscriptions pour toutes les vacances scolaires se font à la semaine complète (5 JOURS CONSÉCUTIFS)

TARIFS

Quotient familial	Tarifs à l'heure (indicatif)	Mercredis
		Tarifs demi-journée (4h30)
De 400€ à 2000€	1,62€	5,00€
Au-delà à 2001€	1,40€	6,00€

Quotient familial	Tarifs à l'heure (indicatif)	Vacances scolaires	Mardis et jeudis	Samedis
		Tarifs à la journée (10h30)	Tarifs fin de journée (2h00)	Tarifs demi-journée (4h30)
Moins de 400€	1,00€	10,50€	Gratuit	Gratuit ou 5,00€ selon l'activité
De 401€ à 800€	1,28€	13,50€		
De 801€ à 1400€	1,48€	15,50€		
De 1401€ à 2000€	1,67€	17,50€		
Au-delà à 2001€	1,90€	20,00€		

Barème suivant le quotient familial C.A.F

(Ces tarifs comprennent les activités, l'encadrement, le transport, le repas du midi durant les vacances scolaires et le goûter)

Les chèques ANCV sont acceptés uniquement pour l'inscription des vacances scolaires.

Dans le cas de la prise en charge employeur ou comité d'entreprise, la famille doit impérativement remettre un chèque de caution et remplir une procédure d'engagement de paiement.

Les inscriptions en cours d'année

Elles se font du lundi au vendredi de 9h00 à 12h45 et de 13h45 à 18h30.

Les inscriptions pour les mercredis peuvent se faire le jour même auprès de l'animateur référent.

Les inscriptions pour les vacances peuvent se faire jusqu'à 7 jours avant le 1^{er} jour des vacances souhaitées.

Les inscriptions seront possibles dans la limite des places disponibles et en fonction des plannings d'activités.

CONSENTEMENT DONNÉES PERSONNELLES ET SANITAIRES

Les données familiales et personnelles seront enregistrées sur un logiciel interne, conformément à la mesure RGPD ; ces informations resteront la propriété du Centre socioculturel St Giniez/Milan et ne seront ni diffusées, ni communiquées.

ABSENCES

Pour des raisons d'organisations, toute absence ou retard doit être **IMPERATIVEMENT** signalé à l'animateur référent et l'accueil du centre social - 04.91.77.93.05.

Le remboursement se fait pour une absence liée à :

- **Mercredis** : Absence à partir de 2 mercredis consécutifs cause : plâtre, béquille, hospitalisation
- **Vacances scolaires** : Maladie à partir de 2 jours consécutifs, sur présentation d'un certificat médical **original dans un délai maximum de 48 heures ; seuls 2 certificats médicaux seront pris en compte durant l'année 2025-2026.**
- Départ en classe vert, de neige... sur présentation d'une attestation de l'école.

Seuls les repas restent dus (6,00€).

FONCTIONNEMENT

Le Club Ado fonctionne les Mardis, Mercredis, Jeudis, un samedi par mois et les périodes de vacances scolaires.

Fermeture annuelle :

- Lundi 03 août au vendredi 21 août 2026.

Les familles sont tenues de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture du centre.

Aucun adolescent ne peut quitter seul le centre sans autorisation parentale.

Les adolescents accompagnés doivent être amenés jusqu'à l'intérieur des locaux et être présentés à un(e) animateur(trice).

Une personne majeure (18 ans) autre que les parents ou les tuteurs pourra récupérer votre adolescent, sous réserve que vous ayez complété l'autorisation de sortie désignant les personnes habilitées. Ces mêmes personnes devront justifier leur identité. (Pièce d'identité demandée)

LIEU D'ACCUEIL

Les ados du club ados (12-17 ans) sont accueillis dans le cabanon au sein du centre socioculturel St Giniez/Milan 38, rue Raphaël Ponson 13008 Marseille.

Personnel encadrement :

- Animateur BAFA (en cours de BAFD) : **Miloud MATAOUI**
- Directrice/Coordinatrice enfance jeunesse : **Audrey DANCHESI**
- Intervenants qualifiés pour la pratique des activités spécifiques.

Norme d'encadrement :

- 2 animateurs pour 24 adolescents

SÉCURITÉ

À l'arrivée et au départ de l'adolescent :

Chaque adulte accompagnant un adolescent devra **OBLIGATOIREMENT** signer la fiche de présence.

Chaque adolescent non accompagné devra **OBLIGATOIREMENT** signer lui-même la fiche de présence.

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Les programmes sont affichés au centre socioculturel St Giniez/Milan, disponibles sur le site internet www.cscstginiez.e-monsite.com, Facebook et Instagram.

Projets et activités :

Aide aux devoirs, activités sportives, manuelles, bricolage, découverte de nouveaux sports, culinaires, jardinage, tournoi inter centre, piscine, randonnées, ludothèque, initiation tag, initiation danse, chant et instrument de musique. Création de la gazette de St Giniez. Des projets créés et animés par les jeunes eux-mêmes.

Sensibilisations:

Le multimédia, les réseaux sociaux, le handicap, l'environnement, la sécurité routière, l'intergénération, les addictions, le racisme, les harcèlements et les premiers secours.

Séjours:

Possibilité de séjours.

En cas de contre-indication à la baignade, en informer la direction du club ado.

Le brevet de natation est exigé pour les activités nautiques (canoë, voile...)

Dans le cadre des activités proposées, **vos adolescents seront amenés à prendre les transports en communs et être pris en photo.**

SANTÉ

Les parents s'engagent à remplir **OBLIGATOIREMENT** la fiche sanitaire de liaison (joint au dossier administratif), à vérifier l'exactitude des informations fournies, à veiller à la mise à jour des vaccins.

En cas de problème de santé, le personnel se charge d'en informer immédiatement les parents et d'appeler les secours si nécessaire.

Tout adolescent malade ne sera pas admis dans la structure (hors maladie chronique).

Un adolescent plâtré ou suturé doit être gardé par ses parents pour des raisons de sécurité et de responsabilité.

Pour tout adolescent atteint de trouble de la santé évoluant sur une longue période, fournir un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) validé par les responsables du club ados, le référent médecin et les parents.

Aucun médicament ne peut être administré, même sur présence d'une ordonnance, en dehors d'un P.A.I.

Les responsables du club ado se réservent le droit de refuser un adolescent ne représentant pas les conditions d'hygiène suffisantes (traitement de poux non effectué par exemple).

ALIMENTATION

Les repas et goûters sont élaborés par un prestataire extérieur (Table de cana) et transportés dans un véhicule réfrigéré.

A l'occasion des sorties à la journée, la cuisine centrale livre les repas froids sous forme de pique-nique.

RELATIONS FAMILLES / CLUB ADOS

Les parents s'engagent à fournir le nécessaire dans le sac à dos lors des journées d'accueil de loisirs (sac à dos, bouteille d'eau 1L, casquette, crème solaire...).

Un groupe WhatsApp parent et ado a été créé dans le but d'améliorer nos échanges.

Le club ado est ouvert à toutes suggestions dans le but d'améliorer la qualité de l'accueil réservé à l'adolescent et de répondre aux besoins des familles.

DIVERS

Il est souhaitable que l'adolescent porte des vêtements pratiques et confortables adaptés aux activités.

LES TONGS ET SANDALES SONT INTERDITES.

Les objets de valeur (console, bijoux...) et dangereux sont **INTERDITS**.

Tout adolescent ne respectant pas le règlement fixé par le club ado peut être sanctionné, par une exclusion temporaire ou définitive, après avertissement auprès de la famille.

L'adolescent peut venir avec son téléphone portable : outil de communication lui servant à prévenir ses parents lors de son arrivée et de son départ du club ado.

Le reste de la journée le téléphone sera rangé dans son sac ou sera confié à l'animateur.



COUPON À REMETTRE A L'ACCUEIL DU CENTRE SOCIAL



Je soussigné(e), Nom et Prénom du responsable légal :

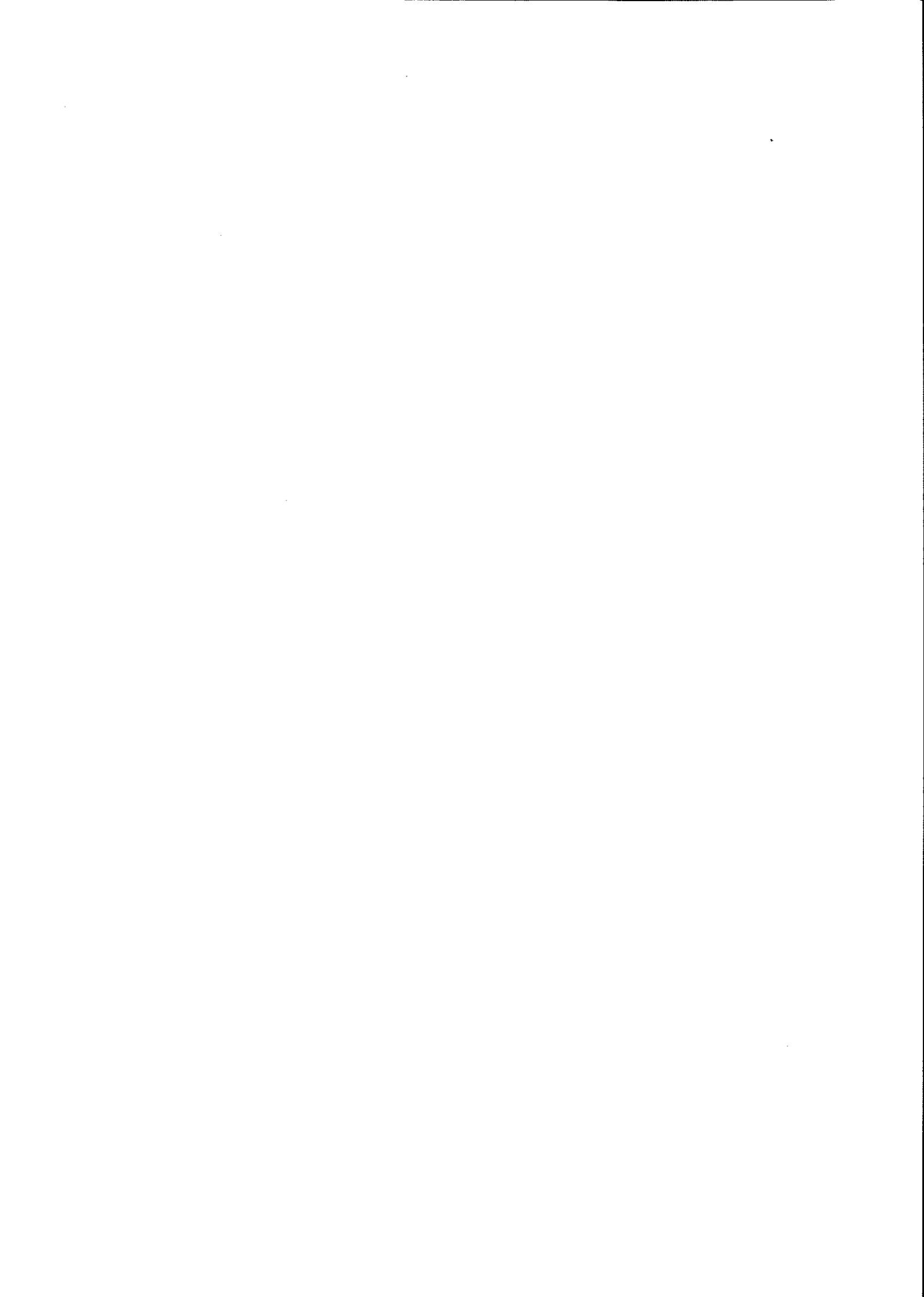
Adhère au règlement intérieur du club ado St Giniez/Milan 2025 – 2026.

Nom et Prénom de l'adolescent : _____

Fait à Marseille, le _____

Signature des parents

Signature de l'adolescent



NOM et Prénom de l'enfant:

	MERCREDIS 2025	Total inscrit
Mercredi 3 septembre		.../4
Mercredi 10 septembre		
Mercredi 17 septembre		
Mercredi 24 septembre		
Mercredi 1 octobre		.../3
Mercredi 8 octobre		
Mercredi 15 octobre		
Mercredi 5 novembre		.../4
Mercredi 12 novembre		
Mercredi 19 novembre		
Mercredi 26 novembre		
Mercredi 3 décembre		.../3
Mercredi 10 décembre		
Mercredi 17 décembre		

TOTAL 2025/14

	MERCREDIS 2026	Total inscrit
Mercredi 7 janvier		.../4
Mercredi 14 janvier		
Mercredi 21 janvier		
Mercredi 28 janvier		
Mercredi 4 février		.../2
Mercredi 11 février		
Mercredi 4 mars		.../4
Mercredi 11 mars		
Mercredi 18 mars		
Mercredi 25 mars		
Mercredi 1er avril		.../3
Mercredi 8 avril		
Mercredi 29 avril		
Mercredi 6 mai		.../4
Mercredi 13 mai		
Mercredi 20 mai		
Mercredi 27 mai		
Mercredi 3 juin		.../4
Mercredi 10 juin		
Mercredi 17 juin		
Mercredi 24 juin		
Mercredi 1er juillet		.../1

TOTAL 2026/22

CADRE RESERVE AU CENTRE SOCIAL	BANQUE	
Nombre de mercredis 2025 X tarif: X =	
Nombre de mercredis 2026 X tarif: X =	
	+Adhésion annuelle 22€	TOTAL:

NOM et Prénom de l'enfant:

	SAMEDIS 2025		Total inscrit
	PAIEMENT	Ch/Esp	
Samedi 6 septembre			.../ 4
Samedi 13 septembre			
Samedi 20 septembre			
Samedi 27 septembre			
Samedi 4 octobre			.../ 2
Samedi 11 octobre			
Samedi 8 novembre			.../ 4
Samedi 15 novembre			
Samedi 22 novembre			
Samedi 29 novembre			
Samedi 6 décembre			.../ 2
Samedi 13 décembre			

TOTAL 2025/12

	SAMEDIS 2026		Total inscrit
	PAIEMENT	Ch/Esp	
Samedi 10 janvier			.../ 4
Samedi 17 janvier			
Samedi 24 janvier			
Samedi 31 janvier			
Samedi 7 février			.../ 1
Samedi 7 mars			.../ 4
Samedi 14 mars			
Samedi 21 mars			
Samedi 28 mars			
Samedi 4 avril			.../ 1
Samedi 2 mai			.../ 5
Samedi 9 mai			
Samedi 16 mai			
Samedi 23 mai			
Samedi 30 mai			
Samedi 6 juin			.../ 4
Samedi 13 juin			
Samedi 20 juin			
Samedi 27 juin			

TOTAL 2026/19

Adhésion annuelle 22€

TOTAL:

NOM et Prénom de l'enfant:

Vacances de TOUSSAINT:		
Du samedi 18 octobre au dimanche 2 novembre 2025		
Lundi 20 octobre	/5
Mardi 21 octobre		
Mercredi 22 octobre		
Jeudi 23 octobre		
Vendredi 24 octobre		
Lundi 27 octobre	/5
Mardi 28 octobre		
Mercredi 29 octobre		
Jeudi 30 octobre		
Vendredi 31 octobre		

Vacances de NOEL:		
Du samedi 20 décembre au dimanche 4 janvier 2026		
Lundi 22 décembre	/4
Mardi 23 décembre		
Mercredi 24 décembre		
Jeudi 25 décembre	FÉRIÉ	
Vendredi 26 décembre		
Lundi 29 décembre	/3
Mardi 30 décembre		
Mercredi 31 décembre		
Jeudi 1er janvier	FÉRIÉ/1
Vendredi 2 janvier		

TOTAL 2025/17

TOTAL 2026 (JANVIER)/1

Vacances d'HIVER:		
Du samedi 14 février au dimanche 1er mars 2026		
Lundi 16 février	/5
Mardi 17 février		
Mercredi 18 février		
Jeudi 19 février		
Vendredi 20 février		
Lundi 23 février	/5
Mardi 24 février		
Mercredi 25 février		
Jeudi 26 février		
Vendredi 27 février		

Vacances de PAQUES:		
Du samedi 11 avril au dimanche 26 avril 2026		
Lundi 13 avril	/5
Mardi 14 avril		
Mercredi 15 avril		
Jeudi 16 avril		
Vendredi 17 avril		
Lundi 20 avril	/5
Mardi 21 avril		
Mercredi 22 avril		
Jeudi 23 avril		
Vendredi 24 avril		

TOTAL 2026/20

CADRE RESERVE AU CENTRE SOCIAL	BANQUE		
Nombre de jours de vacances 2025 X tarif:	X	=
Nombre de jours de vacances 2025 X tarif:	X	=
Nombre de jours de vacances 2025 X tarif:	X	=
Nombre de jours de vacances 2025 X tarif:	X	=
Nombre de jours de vacances 2026 X tarif:	X	=
Nombre de jours de vacances 2026 X tarif:	X	=
Nombre de jours de vacances 2026 X tarif:	X	=
Nombre de jours de vacances 2026 X tarif:	X	=

NOM et Prénom de l'enfant:

Vacances d'ETE:		
Du samedi 4 juillet au vendredi 31 juillet 2026		
Lundi 6 juillet		.../5
Mardi 7 juillet		
Mercredi 8 juillet		
Jeudi 9 juillet		
Vendredi 10 juillet		
Lundi 13 juillet		.../4
Mardi 14 juillet	FÉRIÉ	
Mercredi 15 juillet		
Jeudi 16 juillet		
Vendredi 17 juillet		
Lundi 20 juillet		.../5
Mardi 21 juillet		
Mercredi 22 juillet		
Jeudi 23 juillet		
Vendredi 24 juillet		
Lundi 27 juillet		.../5
Mardi 28 juillet		
Mercredi 29 juillet		
Jeudi 30 juillet		
Vendredi 31 juillet		

Vacances d'ETE:		
Du samedi 1er août au dimanche 30 août 2026		
Lundi 3 août	FERMÉ	.../5
Mardi 4 août	FERMÉ	
Mercredi 5 août	FERMÉ	
Jeudi 6 août	FERMÉ	
Vendredi 7 août	FERMÉ	
Lundi 10 août	FERMÉ	
Mardi 11 août	FERMÉ	
Mercredi 12 août	FERMÉ	
Jeudi 13 août	FERMÉ	
Vendredi 14 août	FERMÉ	
Lundi 17 août	FERMÉ	
Mardi 18 août	FERMÉ	
Mercredi 19 août	FERMÉ	
Jeudi 20 août	FERMÉ	
Vendredi 21 août	FERMÉ	
Lundi 24 août		
Mardi 25 août		
Mercredi 26 août		
Jeudi 27 août		
Vendredi 28 août		

TOTAL 2026/24

CADRE RESERVE AU CENTRE SOCIAL **BANQUE**

Nombre de jours de vacances Été 2026 X tarif: X =
Nombre de jours de vacances Été 2026 X tarif: X =
Nombre de jours de vacances Été 2026 X tarif: X =
Nombre de jours de vacances Été 2026 X tarif: X =

+Adhésion annuelle 22€ **TOTAL:**

DATE							
N°CHEQUE							
MONTANT							